



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE MOLSHEIM,
MUTZIG & ENVIRONS**

Séance du 06 février 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Réunion de Bureau du 06 février 2015, au siège du Select'Om, à 09 h 00

Convocation du 30 janvier 2015

Date d'affichage du 09 février 2015

Nombre de membres : - en exercice : 6
- présents : 6
- votants : 6

Membres présents :

M. André AUBELE, Président

MM. Gilbert ECK, Jean-Philippe HARTMANN, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

Mme Laurence JOST, Vice-Présidente

Membres excusés :

Sans objet

Assistaient également à la séance :

Mme Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

Mme Sandra WALTER, Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe

Mme Michèle CLOCHETTE, Trésorière

DELIBERATION N°B007-02-2015

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2014-11 RELATIF AU MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX LOCAUX SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DU SICTOMME

LE BUREAU,

- VU** la loi du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** le décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
- VU** le décret N°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé ;
- VU** l'Ordonnance N°2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des Collectivités Territoriales ;
- VU** la Délibération N°008-02-2014 du Comité Directeur du 11 mars 2014 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2014 ;

VU la Délibération N°009-02-2014 du Comité Directeur du 11 mars 2014 portant approbation d'une autorisation de programme/crédits de paiement pour la rénovation du siège

;

VU la délibération du Comité Directeur n°35-05-2014 en date du 04 novembre 2014 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;

CONSIDERANT que, par délibération en date du 21 octobre 2014, le Bureau a décidé d'abandonner le projet de réaménagement des locaux sociaux et des bureaux du SICTOMME sur le site existant pour le remplacer par un nouveau projet de construction d'un bâtiment neuf sur une parcelle de terrain située sur le ban de la Commune d'Altorf, permettant ainsi de s'affranchir des contraintes spatiales liées à l'emplacement du siège actuel et de construire un bâtiment plus fonctionnel, évolutif et bénéficiant d'une meilleure accessibilité avec un accès direct sur la voie publique ;

AUTORISE Monsieur le Président à conclure et signer le marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux sociaux et administratifs du SICTOMME dans les conditions suivantes :

- Attributaire : AEK Architecture – 9 rue des héros 67610 LA WANTZENAU

- Procédure : marché à procédure adaptée

- Montant prévisionnel des travaux : 1 200 000 € HT

- Taux de rémunération : 6,80%

Membres en exercice	:	6	Vote à main levée :	pour	:	6
Membres présents	:	6		contre	:	0
Membres représentés	:	0		abstention	:	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 20.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REUNION DE BUREAU DU 06 FEVRIER 2015

DELIBERATIONS :

B007-02-2015 : Attribution du marché n° 2014-11 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux sociaux et administratifs du SICTOMME

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur André AUBELE	Président	
Monsieur Jean-Philippe HARTMANN	Vice-Président	
Monsieur Alain HUBER	Vice-Président	
Monsieur Guy HAZEMANN	Vice-Président	
Madame Laurence JOST	Vice-Présidente	
Monsieur Gilbert ECK	Vice-Président	